



APPEL À PROPOSITION

Société civile engagée dans la protection de l'intégrité de l'information

Le NDI est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif et non partisane, qui œuvre pour le renforcement et le développement de la démocratie de par le monde. Faisant appel à un réseau mondial d'experts volontaires, le NDI octroie un appui technique aux parlements, partis politiques, élus et organisations de la société civile qui travaillent à l'établissement des valeurs et institutions démocratiques dans leur pays. Pour plus d'informations sur l'organisation, visiter notre site : www.ndi.org.

NDI lance un appel public à projets dans le cadre de son programme « Tunisia Political Transitions » financé par USAID. Cet appel est destiné aux associations de la société civile tunisienne actives au niveau régional et/ou national. Il vise à sélectionner une association qui sera chargée de mettre en place un projet pour combattre la désinformation à travers la sensibilisation des citoyens pour développer leur résilience face à ce phénomène.

La date limite de dépôt des candidatures est le **31 juillet 2021 avant minuit** heure Tunisie. Les dossiers de candidature doivent nous parvenir par voie électronique à l'adresse nditunisie@ndi.org.

I. Contexte

La désinformation et d'autres formes de manipulation de l'information posent un défi croissant à la démocratie naissante de la Tunisie et à l'intégrité de l'environnement médiatique. Bien qu'il soit difficile de quantifier son étendue en Tunisie, il existe un consensus sur le fait que le volume de la désinformation a augmenté ces dernières années. Elle est souvent liée aux événements politiques clés qui marquent une augmentation de la circulation des fausses informations ou intox. Ce phénomène contribue à une citoyenneté de plus en plus mal informée, à un affaiblissement des sources d'information officielles et crédibles, et à un paysage politique plus divisé et polarisé.

Bien que les citoyens tunisiens soient généralement conscients que la désinformation est un problème qui doit être abordé, il y a un manque d'éducation aux médias de la population pour s'informer à travers des sources crédibles et précises. Les citoyens risquent d'être manipulés par des fausses informations, en partie à cause d'un manque d'éducation ou de préparation pour se prémunir contre la désinformation. Vu le nombre relativement faible de campagnes de sensibilisation du public aux dangers de la désinformation, les consommateurs sont victimes des contenus trompeurs.

L'effort de sensibilisation peut aider les consommateurs d'informations à renforcer la pensée critique vis-à-vis la désinformation, le réflexe de vérification de l'information, et en général à devenir de meilleurs citoyens numériques. Diverses formes de sensibilisation pourraient être utilisées selon la nature du public cible et le contexte de l'intervention. Notamment, la résilience contre la désinformation se développe à travers une approche de sensibilisation multidimensionnelle sur les réseaux sociaux mais

aussi dans les médias traditionnels et même via des échanges directs au niveau communautaire. La société civile joue un rôle primordial dans les efforts de sensibilisation des citoyens pour contourner les effets néfastes de la désinformation et développer la résilience du public face à ce phénomène.

Champ du projet

En réponse à la montée de l'information fausse, trompeuse et incendiaire publiée en ligne et dans les médias sociaux, le NDI s'est donné comme priorité d'appuyer la société civile pour équiper les citoyens avec les outils et les compétences nécessaires pour évaluer l'information avec un esprit critique.

C'est dans ce cadre que le NDI lance cet appel à proposition pour soutenir une association de la société civile à travers une subvention pour mettre en œuvre un projet de sensibilisation des citoyens afin de développer leur résilience contre la désinformation. Plus précisément, le projet peut comprendre les éléments suivants parmi d'autres :

- ✓ Des activités de création d'outils pédagogiques en ligne pour aiguïser l'esprit critique des citoyens en tant qu'info-consommateurs, peu importe leur âge. Ces outils peuvent inclure des capsules vidéos ou des jeux en ligne parmi d'autres. Les outils devront être simples et favoriseront la pensée critique face aux médias numériques et le repérage d'information fausse ou diffamatoire.
- ✓ Des activités de diffusion des outils pédagogiques développées destinées au grand public à travers des publications numériques et/ou des collaborations avec d'autres acteurs de la société civile et/ou médiatiques pour promouvoir l'apprentissage des fondamentaux de l'éducation aux médias à travers un contenu interactif et stimulant
- ✓ Des activités de sensibilisation auprès du public sur l'importance d'obtenir et de rechercher une information fiable et de qualité à travers des campagnes sur les réseaux sociaux.
- ✓ Des activités qui suscitent des débats sur la désinformation à travers des échanges virtuels, communautaires, ou sur les médias.

Le NDI encourage vivement les propositions **qui ne se limitent pas exclusivement** aux méthodes de sensibilisation citées, étant donné l'importance d'une approche multidimensionnelle et innovante dans la sensibilisation. Il est aussi important de focaliser le champ des activités sur quelques méthodes spécifiques en choisissant deux à trois axes stratégiques de sensibilisation. Ce choix devrait aussi tenir en compte la durabilité des outils ou du contenu développé au-delà de la durée du projet, y compris la possibilité de réutilisation par les acteurs pertinents.

II. Contenu du projet

Votre projet doit expliquer comment votre association peut assumer les responsabilités d'implémentation, expliquées dans le point précédent. Le projet doit aussi intégrer une description détaillée de la nature de l'expertise potentielle fournie par l'association.

Concrètement :

Rédigez un projet dans lequel vous faites une proposition qui répond aux priorités du programme tel que décrit ci-dessus. Dans cette présentation de votre projet, vous êtes invités à détailler la manière dont vous allez opérationnaliser les priorités décrites dans l'appel à proposition.

Ainsi, votre proposition doit répondre aux exigences suivantes :

- Établissez un ou plusieurs objectifs clairs pour votre projet qui précisent l'impact que vous espérez atteindre, et non les activités que vous souhaitez organiser ;
- Pour chaque objectif du projet, proposer des activités liées qui permettent la réalisation des résultats attendus par la proposition. Les méthodes et les formats des activités doivent être créatives, et mettent l'accent sur la vulgarisation des messages clés auprès des citoyens. L'intégration des outils technologiques dans vos activités est primordial.
- Identifiez les cibles les plus appropriées de votre sensibilisation ainsi que les régions choisies pour l'implémentation des activités.
- Expliquez en détail les types d'activités de sensibilisation que vous avez choisies et pourquoi ces activités sont les plus susceptibles d'être efficaces pour atteindre votre objectif ;
- Proposez un calendrier d'implémentation qui couvre toute la durée du projet et comprenant toutes les activités.
- Décrivez la durabilité des résultats attendus en identifiant les composantes qui seront mises à la disposition des acteurs et/ou citoyens après l'implémentation du projet pour d'autres initiatives contre la désinformation.
- Expliquez les aspects organisationnels et logistiques pour l'exécution des activités. Entre autres, assurer la prise en compte des règles sanitaires et de distanciation physique liées au COVID-19. Notez l'impact potentiel de la pandémie sur vos activités prévues, et comment vous adapterez vos activités si vous n'êtes pas en mesure de les organiser.
- Développez un plan de suivi et évaluation pour votre projet comprenant les résultats attendus par chaque objectif, les indicateurs de performance, les valeurs cibles, et les outils de vérification.
- Détaillez les liens que vous avez ou que vous pouvez tisser avec les acteurs associatifs, médiatiques, ou autres dans le cadre de votre proposition.
- Inclure une description sur votre travail antérieur similaire, et les expériences de travail dans la sensibilisation, l'éducation civique et aux médias.

Afin de vous permettre d'estimer plus précisément vos moyens d'action, considérez un budget total de 20.000 USD de la part de NDI dans le cadre de cet appel à projets. Un budget détaillé de la mise en œuvre de chaque étape du projet doit accompagner votre dossier, comprenant une ventilation budgétaire de vos activités.

Documents à fournir dans votre dossier de candidature

BUDGET ET DURÉE DES PROJETS : Le montant de subvention qui sera mis à la disposition de l'association sélectionnée ne doit pas dépasser 20.000 USD pour couvrir l'implémentation de toutes les activités du projet. Les budgets doivent prévoir une date de début du 1er Octobre 2021 et une date de fin avant le 30 Septembre 2022. La durée du projet ne doit pas dépasser 12 mois.

PROCÉDURES DE SÉLECTION : Les conditions d'éligibilité pour cet appel à projets sont les suivantes :

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Être une organisation de la société civile (OSC) tunisienne neutre, non-partisane et indépendante de toute affiliation politique ;
 - Posséder un compte bancaire actif au nom de l'association.
 - Le projet proposé doit correspondre aux objectifs énoncés dans cet appel à proposition.
 - L'association sélectionnée doit avoir une ampleur régionale ou nationale.
 - Avoir une expérience de travail démontrée dans la lutte contre la désinformation, ou l'éducation civique, ou l'éducation aux médias.
 - Avoir une expérience dans la sensibilisation et la mobilisation des citoyens à travers des outils numériques, réseaux sociaux et terrain.
 - Le projet proposé doit respecter la durée d'exécution et le budget maximal énoncé dans cet appel.
 - Comme mentionné précédemment, le projet proposé doit impérativement inclure différents types d'activités de sensibilisation.
 - Avoir une expérience préalable de gestion de projet et de fonds provenant d'un financement externe aux recettes de l'association.

La sélection des projets par l'équipe de l'Institut se fera sur la base – en plus de la conformité aux critères énoncés ci-haut - de la/ l' :

- Pertinence des actions proposées et des résultats attendus ;
- Aspect novateur et créatif des actions proposées ;
- Capacité de l'organisation à démontrer son expérience en matière de gestion de projet, que les actions menées et les acteurs impliqués toucheront véritablement le public cible ; et,
- L'expérience et la crédibilité de l'OSC à bien mener le projet proposé doivent être démontrées sur la proposition.

DOCUMENTS REQUIS :

- La proposition du projet, budget, notes budgétaires et le Pre-Award Questionnaire ([Lien vers les modèles](#)). Les propositions devront être rédigées en français ou en anglais.
- Justificatif des statuts juridiques : une copie de l'apparition dans le JORT devra être déposée avec la proposition de projet ;
- Copie de la patente
- Copie des derniers rapports financiers et moral discutés et validés par l'assemblée générale de l'association.
- L'organigramme de l'organisation
- Le règlement interne de l'association
- Des procédures internes de l'association (Procédure de déplacement, d'achat, de finance...)
- Au moins une références (nom, titre, coordonnées d'une personne ressource ; le nom du bailleur et les contacts du vis-à-vis) qui confirmerait que votre organisation a reçu un financement externe de leur part pour l'exécution de projet(s) ainsi que l'appréciation de votre collaboration.

DÉPÔTS DES PROPOSITIONS DE PROJETS : La date limite de dépôt de propositions de projets est 31 juillet 2021 à 23h59. Les OSCs intéressées doivent envoyer tous les documents requis (les dossiers incomplets ne seront pas considérés) par email à l'adresse suivante: nditunisie@ndi.org. Pour toute question relative à cet appel à projets, veuillez contacter Marwa Louati par e-mail mlouati@ndi.org ou par téléphone +216 25 686 451.